Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 27 novembre 2024

DEL 20241127 11

Nombre de Conseillers En exercice De présents

De votants

Objet:

29 25

5 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents:

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND Benoît PICHARD - Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT Stéphanie **BURNEL** Cécile OLIVIER Marjorie **GARCIA** Yannick BEAUVAIS Jessica **NICOLAS** Thierno DIALLO Brieg PICAULT - David PELON (arrivée à 18h45 - départ à 20h35) Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS (départ à 20h00) - Michel CONANEC - Alain DESMARS

o Mairo cortifio que lo

Tarification des

encarts publicitaires

dans le bulletin

municipal

« Trignac Magazine »

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

28 novembre 2024

Et que la convocation avait été faite le **20 novembre 2024**

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Magali MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- David PELON a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY (20h35)
- Cécile NICOLAS a donné son pouvoir à Didier NOUZILLEAU (20h00)

Absente : Aurélie Le Gunehec

Mme Françoise HAFFRAY a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Par délibération du 16 décembre 2015 (DEL_20151216_11), le Conseil Municipal a approuvé le tarif appliqué pour la parution d'encart publicitaire dans le magazine municipal.

Il est proposé d'actualiser ce tarif par encart de 65 x 95 mm, à compter du 1er janvier 2025 :

Tarif pour un numéro : 150 €
Tarif pour deux numéros : 300 €
Tarif pour trois numéros : 400 €

Pour mémoire l'ancien tarif était de 100 € par numéro et par encart de 65 x 95mm.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission finances en date du 18 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

- **Article 1**: D'adopter la proposition d'actualiser le tarif appliqué pour la parution d'encart publicitaire dans le bulletin municipal « Trignac Magazine » à compter de la première parution en Janvier 2025 :

Tarif pour un numéro : 150 €
Tarif pour deux numéros : 300 €
Tarif pour trois numéros : 400 €

- **Article 2**: D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération
- Article 3 : Dire que la recette sera inscrite chaque année au budget de la ville, article 7088.

28
0
0

Transmis à M. le Sous-Préfet le : Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Pour extrait conforme Le Maire L Claude AUFORT